

Sommaire

Le mot du maire	3
Composition du Conseil Municipal / Etat civil	
Etat civil suite	
Hommage aux disparus 2023	
Quelques chiffres sur le budget 2023	
Inauguration du réseau d'éclairage public	
et du chemin des écoliers Henri Bruchon	
Association des parents d'élèves	10 à 12
Chasse aux œufs	
Nettoyage de printemps	
Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre	
Association des élus du canton de Tavaux	
Quatrième édition pour les emplois jeunes	
Brocante et fête artisanale et gastronomique	
Fête du pain	
Repas républicain	
Repas des aînés et distribution des colis	
Conférence musicale	
Noël des enfants	30 à 34
Espace santé	
Projet en faveur des amphibiens et libellules	
Frelons asiatiques et soirée chauve-souris	
S.E.N.A. repas annuel	38
S.E.N.A. les stalles	39
S.E.N.A. conférence Neublans et les villages voisins	40 et 41
Loisirs et détente	
Printemps des poètes et chansons	43
Vêprées du temps libéré	44
Pétanque	45
Vie l'âge d'Or	46
Forme et bien être	47
Amicale du Guilleron	48
Souvenir français	49 et 50
Conversation Neublansienne	51
Recette du gâteau velours	52
Horaires déchetterie	53
Brûlage des déchets	54
Annuaire	55
Couverture décoration du village	56

Le mot du maire

Au cours de cette année 2023 nous avons dépassé la moitié de la durée du mandat que vous nous avez confié en 2020. Le temps passe très vite.

Une grande partie du programme proposé a déjà été réalisée ou est en cours de réalisation.

Le projet principal, la maison multiservices, vient d'être labellisé par le ministère de la ruralité dans le programme « France Ruralités ». C'est une vraie reconnaissance nationale pour la commune de Neublans-Abergement qui fait partie des 2458 communes, sélectionnées parmi les 30 875 communes rurales de France, pour être désignées « Villages d'Avenir ». Ce label récompense le dynamisme des équipes municipales qui n'acceptent pas la fatalité des fermetures de commerces et des suppressions de services publics en zone rurale et qui œuvrent pour conserver de l'attractivité à nos campagnes.

C'est l'aboutissement de centaines d'heures de travail, de réunions, de contacts pour trouver les financements, de rencontres pour convaincre les différents services que le projet est sérieux, pensé et réfléchi et qu'il sera exemplaire dans tous les domaines.

L'année qui se termine aura été particulièrement éprouvante pour de nombreuses familles du village qui ont perdu un être cher et l'ensemble du conseil a une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés.

Dans un contexte international encore bien morose, marqué une fois de plus par les guerres et les catastrophes dues aux dérèglements climatiques, je vous présente à tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Je vous assure également de la volonté de l'ensemble du conseil, pour continuer à œuvrer afin de faire de notre village un endroit accueillant où il fait bon vivre.

Le maire, Guy Savoye

Composition du Conseil Municipal

Maire : SAVOYE Guy

1 ère adjointe : METTETAL Isabelle

2 ème adjointe : AUBERT POIGNOT Christel

3 ème adjoint : JOBERT Gilles

Conseillers : BOUVOT Laurent CUSEY Jean-Pierre EUVRARD Christine

JOBERT Yves KAICHOUH Chantal LEPEUT Cyril MARTIN Jacques MOUGENOT Oriane PRINCE Odile

SAVOYE Jean-Marc

Secrétaire de Mairie : LOPEZ Sonia

Agence postale : BRESSAND Stéphanie

Entretien espace verts : PRINCE Didier

PRINCE Philippe BRUCHON Kévin

MAIRIE : ouverture Lundi 13h à 17h et Jeudi 8h à 13h tél: 03 84 81 60 36 AGENCE POSTALE (APC) : ouverture du Lundi au Vendredi 14h à 17h tél: 03 84 81 67 33

Location salle polyvalente : 220€ le week-end et 50€ par jour supplémentaire.

Période de chauffage : + 50€ le week-end.

État civil

Décès en 2023

	2000 0.1. 2020				
NOM	Prénoms	Né(e)s le	Décédé(e)s le	lieu	
MEUNIER	Maurice	13/03/1933	05/02/2023	Neublans	
CLERC née MEUNIER	Gilberte, Paulette, Louise	28/09/1920	12/02/2023	Courseulles-Sur-Mer	
TRACOL	Guy, Gabriel, Maurice	16/06/1942	16/02/2023	Dole	
FOULET née LESCOUËT	Alice, Bernadette, Marie- Thérèse	17/04/1935	27/02/2023	Neublans	
ZANGRANDI née PERRON	Marie	10/04/1923	01/03/2023	Dole	
PERRON	André, Louis, Joseph	07/04/1943	01/04/2023	Dole	
PERNOT	Jean-Paul	08/07/1948	10/04/2023	Dole	
CHANITE née VANTARD	Suzanne, Angèle	12/10/1935	24/04/2023	Louhans	
CAUTARD	Joseph, Georges, Henri	12/12/1932	24/05/2023	Pierre-De-Bresse	
BOIVIN née CORTOT	Madeleine	30/11/1926	13/06/2023	Chalon-Sur-Saône	
GAGNERET née PERRON	Maria, Cecile, Angèle	06/07/1933	17/06/2023	Mervans	
MORENO née JOLY	Jeannine-Renée	25/11/1938	20/08/2023	Neublans	
SIMARD née MAIRET	Colette	07/11/1939	20/09/2023	Nozeroy	
PERRON	Jeanne-Marie	08/10/1924	17/10/1923	Aix-En-Provence	
MELEY née MEUNIER	Marguerite	11/09/1924	24/10/2023	Pierre de Bresse	
BOICHUT née BLONDET	Françoise	25/09/1946	29/11/2023	Talant	
KAUFMANN	Serge	22/01/1962	05/12/2023	Dole	

<u>Ét</u>at civil

Naissances en 2023

NOM	Prénoms	Né(e)s le
THIEBAUD	Théa	26/05/2023 à Dole
COMBATELLI	Ethan	28/08/2023 à Dole

Mariages célébrés en 2023

MARAFIN Damien et DELCEY Aurélia	10/06/2023
COULON Christophe et MOUGENOT Oriane	01/07/2023
PAYSANT Thibaut et KHAZANI Monsif	15/07/2023
BOURDENET Eric et DOISE Tiffany	09/09/2023

Bienvenue au village

impasse des Bleuets
impasse des Violettes
impasse des Capucines
rue Marie Curie
rue du Château
ue Louis Pasteur
oute d'Authumes
oute de Pierre
oute d'Authumes

Rappel:

À partir de 16 ans, tous les jeunes de la commune doivent venir en mairie afin de se faire recenser.

Le certificat délivré par la mairie est un document officiel à conserver car il est obligatoire pour se présenter aux différents examens tels que baccalauréat, études supérieures, permis de conduire, etc ...

Hommage aux disparus 2023

L'année 2023 restera comme une année marquée par de nombreux décès parmi les familles de notre village. Comme le maire l'a évoqué dans son édito, le conseil s'est associé à la peine de toutes les familles. Cependant, parmi ces nombreuses disparitions, nous souhaitions rendre un hommage à trois défunts en particulier, pour leurs nombreuses années de dévouement au service du village et de ses associations.

Joseph Cautard a été membre de toutes les associations du village: la chasse, la pêche, Loisirs et Détente où il a joué de nombreuses années dans le groupe théâtral avec de tellement bons souvenirs, le comité de la fête du pain, Festivités et Réveillon, il a également effectué 2 mandats de conseiller municipal et a assuré pendant de nombreuses années la présidence de l'association des anciens combattants. Joseph et son épouse Monique ne comptaient pas leurs heures, toujours volontaires pour les tâches les plus ingrates, premiers arrivés et derniers partis. Joseph ne cherchait pas la lumière, il était efficace en restant discret. Parmi ses passions, il y avait le jardinage et le plaisir qu'il avait à partager ses productions. Les enfants qui passaient en bus devant sa maison l'avaient surnommée la maison de monsieur Potiron, à cause des énormes légumes qu'il faisait pousser dans le parterre communal qu'il avait entretenu pendant des années.

Maurice Meunier a également beaucoup donné de son temps à sa commune et aux associations. Sa silhouette était connue de tous, par les milliers de kilomètres qu'il a effectués en vélo. Tout comme Joseph, Maurice a été conseiller municipal et bénévole dans la plupart des associations du village, où ses talents de bricoleur faisaient merveille. Maurice avait la passion du vélo et une pièce de sa maison était garnie de coupes, glanées dans différentes manifestations cyclistes. Comme Joseph, c'était un jardinier passionné et expérimenté. Il était aussi apiculteur et ne manquait jamais de faire partager sa passion pour les abeilles, à qui venait lui demander des conseils. Mais par-dessus tout, il était la mémoire vivante du village avec une connaissance extraordinaire des liens de parenté des vieilles familles du village entre elles. Maurice avait mis par écrit des montagnes de souvenirs, d'anecdotes concernant le village et qui remontaient parfois bien avant le 19ème siècle. Avec lui c'est tout un pan de l'histoire du village que nous avons perdu.

André Perron a effectué plusieurs mandats de conseiller municipal et a également été pompier volontaire. Il était la générosité faite homme. Il a œuvré dans toutes les associations du village et n'a jamais refusé un service à qui venait le solliciter. Il était très réservé, ses paroles étaient rares mais toujours à propos. André faisait partie de ces rares personnes qui ont, toute leur vie, mis en concordance leurs actes avec leurs convictions.

André était le digne représentant de cette civilisation paysanne qui a construit notre pays et qui est aujourd'hui en voie de disparition. Il a traversé la vie au même pas tranquille, qui était celui des paysans d'autrefois, suivant le pas de leurs chevaux.

Ces trois hommes avaient en commun l'amour et l'attachement à leur village. Quel plaisir de les avoir côtoyés, quelle chance et quelle fierté d'avoir passé du temps avec eux. Ils symbolisaient ce qu'a été le village pendant des siècles: une communauté de vie, dans laquelle on savait être attentif à l'autre.

Alors une dernière fois, merci pour tout ce que vous avez donné à votre commune.

Quelques chiffres sur le budget 2023

Les résultats budgétaires de l'année 2023 n'étant pas encore connus pendant la préparation du bulletin, nous publions les chiffres en notre possession :

- Recettes de fonctionnement 2023 : 401 593,74€.
- Dépenses de fonctionnement 2023 : 292 422,08€.
- Recettes d'investissement 2023 : 19 640,35€.
- Dépenses d'investissement 2023 : 52 627,40€.

L'exercice budgétaire 2023 sera donc excédentaire et ne tient pour l'instant pas compte de l'excédent reporté des années précédentes. Celui-ci devrait approcher 360 000€, qui serviront en partie à payer la construction du bâtiment multiservices, fraîchement labellisé «Villages d'Avenir».

Nous publierons les résultats définitifs dans un compte-rendu de réunion du conseil municipal, avec le projet de budget 2024.







Inaugurations du réseau d'éclairage public et du chemin des écoliers Henri Bruchon

Le jeudi 9 février, nous avons inauguré le réseau d'éclairage public rénové, ainsi que le chemin des écoliers Henri Bruchon.

L'après-midi a débuté par une rencontre entre le conseil municipal et madame la sous-préfète de Dole, afin de lui présenter en détail le projet de construction du futur bâtiment multiservices. L'Etat étant le principal contributeur financier dans de telles opérations, il était important de convaincre sa représentante de la pertinence de notre projet. Nous avions convié à cette rencontre madame Simone Puget, ancienne maire, afin de souligner qu'il y avait continuité, au-delà des années, dans la volonté des élus de Neublans-Abergement de développer le village et de protéger son patrimoine.

Nous nous sommes ensuite rendus à Abergement-St Jean où nous attendaient Sylvie Vermeillet sénatrice, Dominique Lonchampt conseiller régional, Florence Gay et Jean-Michel Daubigney conseillers départementaux, Christian Lagalice président de la communauté de communes de La Plaine Jurassienne, Gérard Ginet vice-président du SIDEC du Jura, de nombreux maires de La Plaine Jurassienne, de deux attachés parlementaires de Justine Gruet députée (retenue à Paris par la réforme des retraites) et des habitants de la commune.

Après avoir rappelé les nombreuses mesures mises en place dans la commune depuis 2020, en faveur de la transition écologique, le maire a présenté le résultat du passage en LED des 120 points d'éclairage public de la commune : une diminution à terme de 75% des factures de consommation électrique.

Il a également expliqué que lorsque le conseil municipal avait pris la décision de réhabiliter à Abergement St Jean, un ancien sentier abandonné pour sécuriser le déplacement des enfants allant prendre les bus scolaires, la question de son éclairage s'était posée. Plutôt que procéder à l'extension du réseau EDF, extrêmement coûteuse, le choix de mâts photovoltaïques s'était imposé.

Dans son intervention, la sénatrice Sylvie Vermeillet a chaleureusement félicité la commune pour cette réalisation novatrice et Jean-Michel Daubigney a confirmé en déclarant : « Alors que la majorité des communes en est encore à s'interroger sur le bien-fondé de moderniser son réseau, nous inaugurons à Neublans-Abergement la transformation de 120 points d'éclairage et l'installation de mâts photovoltaïques. Est-ce que vous vous rendez compte combien Neublans-Abergement a été avant-gardiste et précurseur dans sa réflexion ? Cette réalisation est remarquable. »

La sous-préfète a conclu les interventions en félicitant également la commune pour sa capacité d'anticipation et a rappelé les domaines dans lesquels l'Etat souhaite voir les collectivités locales s'engager en matière de transition écologique, à l'image de ce qu'a réalisé Neublans-Abergement.

UN NOM POUR LE CHEMIN DES ECOLIERS.

La cérémonie s'est poursuivie par le baptême du chemin des écoliers du nom d'Henri Bruchon, ouvrier et forestier, un ancien habitant d'Abergement St Jean. En présence de sa famille, une plaque a été dévoilée par ses deux arrière-petits-enfants et le maire a expliqué ce choix : « Nous avons décidé de donner le nom d'habitants du village à des lieux ou des bâtiments car nous considérons que l'Histoire est faite aussi par les gens du peuple et pas seulement par les puissants. Henri était un homme d'une grande générosité, raconteur d'histoires aux enfants. Il a lui-même emprunté ce chemin pour aller à l'école. C'est un beau symbole. »

Pour terminer cette belle cérémonie, toute l'assistance a été conviée à la salle Simone Puget pour prendre le verre de l'amitié. Avant de quitter Neublans-Abergement en fin d'après-midi, madame la sous-préfète a tenu à nous faire savoir que l'Etat participerait bien pendant deux années consécutives au financement du futur bâtiment des services. Une belle récompense pour notre commune.

















APE Association des parents d'élèves

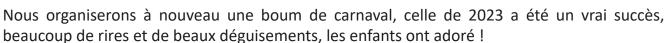


Association des parents d'élèves de l'école de Petit-Noir - Neublans

L'association est composée d'environ 40 membres.

Président : M. TOUSSAINT Nicolas Trésorière : Mme MARTIN Anaïs Secrétaire : Mme MARION Elise

Cette année scolaire (2023-24) a déjà bien commencé, nous avons déjà réalisé la vente de fleurs d'automne et le loto le 1^{er} novembre.



Il y aura également la chasse aux œufs à Pâques, vente de fleurs de printemps avec plants de légumes et fleurs en mai 2024.

Pour l'année scolaire passée nous avons financé l'école du cirque pour le spectacle de fin d'année. Et pour cette année scolaire nous participerons aux frais d'interventions sportives à l'école (tir à l'arc, escrime...)

Nicolas Toussaint





















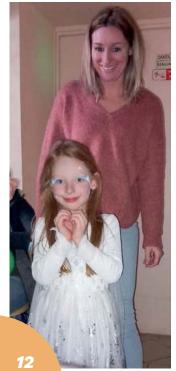
















Chasse aux œufs du 08 avril 2023















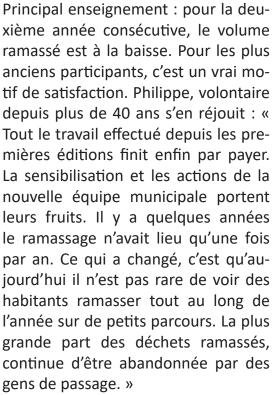




Nettoyage de printemps



Près de cinquante personnes avaient répondu présentes à l'appel du conseil municipal, pour participer au traditionnel nettoyage de printemps.







Le ramassage concerne toutes les routes à l'intérieur du village, mais également les fossés, talus, accotements de tous les axes permettant d'y accéder. Et à Neublans-Abergement ce linéaire est très étendu. Second point positif, la diversité des participants, avec de nombreux jeunes, une forte délégation de l'association des chasseurs et pour la première fois des membres du club de gym local.

Les huit équipes composées ont œuvré pendant près de trois heures et se sont ensuite retrouvées vers 17h pour un casse-croûte et un verre de l'amitié bien mérités.

Alors cette année n'hésitez pas à venir vous joindre à nous, vous êtes toutes et tous les bienvenus.

























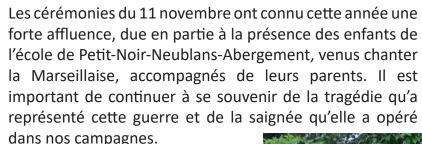


Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre









Un grand merci aux enseignants pour leur présence et leur implication et félicitations aux enfants pour leur interprétation.

Les cérémonies du 8 mai ont quant à elles connu une fréquentation habituelle. Là aussi, alors que les derniers témoins de ce conflit meurtrier peuvent encore témoigner, les jeunes générations doivent comprendre que ce jour



n'est pas seulement un jour férié supplémentaire et prendre quelques minutes pour faire acte de présence aux monuments.

Après les traditionnels dépôts de gerbes et les lectures des discours officiels, les participants se sont retrouvés nombreux autour du verre de l'amitié et de la brioche bressanne.









Association des élus du canton de Tavaux





Cette association créée en 2022, regroupe les maires et adjoints des 29 villages du canton de Tavaux, ainsi que les deux conseillers départementaux de ce canton et leurs suppléants.

Pour sa réunion de fin d'année, l'association a choisi Neublans-Abergement et la salle Simone Puget. C'est donc devant une nombreuse assistance et en présence de monsieur Dominique Chalumeaux vice-président du conseil départemental, que s'est déroulée la présentation des projets de travaux routiers pour l'année à venir.

La seconde partie de la soirée a été consacrée à la présentation par Florence Gay conseillère départementale, du projet : 1 enfant, 1 arbre, 1 village. Le projet, écologique et pédagogique, concerne les 29 villages du canton, au travers des enfants des classes primaires, qui devront proposer l'arbre symbolisant leur village, avec à la fin de l'opération, l'édition d'un ouvrage reprenant leurs travaux dans l'ensemble des communes.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la commune hôte.







Quatrième édition pour les emplois jeunes



La fontaine Boba, celle du Vernolois et celle de la combe Broissia ont ainsi été déboisées, désenvasées et réaménagées, sous le contrôle des biologistes de la fédération départementale des chasseurs du Jura. Une eau pure et cristalline y coule toute l'année, y compris en période de forte sécheresse.

Avec les problèmes de canicules répétées et de températures tropicales que nous connaissons maintenant, peut-être nous seront-elles d'un grand secours dans quelques années?

Nos jeunes ont également participé au démontage et à l'évacuation d'une vingtaine de tombes abandonnées, dont les procédures de récupération des concessions étaient arrivées à échéance.

Un travail pénible, effectué avec beaucoup de courage et d'entrain par Stanley, Benjamin et Laylee, en complément des employés communaux.





Cette année, de nouvelles activités sont venues compléter les traditionnels travaux des éditions précédentes, pour les 9 recrues des emplois jeunes.

Ainsi, au nettoyage du petit patrimoine bâti comme les fontaines et les lavoirs, au désherbage du cimetière et des sentiers piétonniers, au ramassage des déchets, aux travaux en forêt de lutte contre les espèces invasives, sont venus s'ajouter le nettoyage, le désenvasement et la remise en valeur de 3 sources abandonnées depuis des dizaines d'années.













Enfin toute l'équipe a également participé au démontage de l'ancien local qui accueillait l'alambic de distillation de l'eau de vie, appartenant à Colette Perron.

Ce bâtiment construit principalement en briques de terre crue, menaçait de s'effondrer. Les briques, démontées soigneusement une par une, seront réintégrées dans la construction du futur bâtiment multiservices. Un grand merci à Colette pour ce don et à tous les bénévoles qui ont encadré nos jeunes.

Rendez-vous en 2024!





Brocante et fête artisanale et gastronomique



« Neublans-Abergement Convivial et Accueillant », l'association créée par le conseil municipal pour animer le futur commerce multiservices, s'est associée avec « Les Amis du Château de Neublans-Abergement » une toute nouvelle association née en 2023, afin d'organiser une double manifestation : brocante et fête artisanale et gastronomique.

Près de 150 exposants se sont ainsi retrouvés, sous les cèdres pour la brocante et dans le parc du château pour la fête gastronomique, pour le plus grand plaisir des très nombreux visiteurs.

Près de 3 000 personnes ont ainsi pu chiner, déguster ou admirer les productions des artisans, tout en profitant d'une météo magnifique.

En milieu de matinée le parking était totalement saturé et les organisateurs ont dû en ouvrir un second dans le pré face au château.

Côté buvette et repas, on a manqué de tout. Pour une première, ce fut une superbe réussite qui appelle une deuxième édition en 2024.

Catherine de la Hosseraye, présidente de l'association des Amis du Château de Neublans-Abergement imagine déjà cette deuxième édition avec encore plus d'exposants artisanaux et de nouveautés.

Alors rendez-vous le dernier dimanche de juillet, avec encore plus de visiteurs...



























Fête du pain



Ce 6 août 2023 avait des airs de 6 novembre ! La journée paraissait mal engagée et pourtant, malgré une matinée pluvieuse et frisquette, vous êtes venus nombreux acheter le pain pétri et cuit par l'équipe du four.

Avec l'amélioration de la météo, la journée s'est poursuivie dans la bonne humeur et s'est terminée par un repas rougail saucisse concocté par Brigitte Chez et un bal animé par le DJ Sono Caliente.







Cette année, le comité de la fête, avec l'aide de la municipalité, a fait l'acquisition d'un pétrin qui a permis à Laurent Gruet notre boulanger bénévole de préparer le pain sur place. Grâce à cet achat nous envisageons d'autres manifestations autour du four à pain.

Comme chaque année, j'adresse un grand merci à tous nos bénévoles ainsi qu'aux chasseurs de l'ACCA Neublans pour leur implication dans l'organisation et le bon déroulement de cette journée.







N'hésitez pas à rejoindre l'équipe des bénévoles Rendez-vous le 4 août 2024! Isabelle Mettetal Le Comité de la Fête et Eric et Francine remercient la famille de Maurice Meunier pour le prêt du poêle à bois, André, Colette et Denise Perron pour la recette des gaufres à l'ancienne ainsi que Jacques Martin pour la fourniture du bois.



Repas républicain



Devant les incertitudes de la météo, la troisième édition du repas républicain s'est tenue à l'intérieur de la salle Simone Puget.

Cent quarante convives avaient répondu présents à l'invitation du conseil

municipal.

Cette année le repas a été préparé par Laurent Desfilles et son épouse pour le plat principal et Laurent Gruet pour l'entrée et le dessert. Les talents mêlés de nos deux Laurent ont fait merveille et le repas a fait l'unanimité des participants. Le premier Laurent est cuisinier à Chalon sur Saône et le second est boulanger et officie également pour la fête du pain.





Un grand merci à eux pour tout ce travail effectué en bénévolat. Merci également aux conseillers et aux bénévoles qui ont préparé, nettoyé la salle et servi le repas. Enfin, merci aux habitants de répondre présents, ce qui donne du sens aux efforts de la municipalité pour rassembler la population.







Félicitations à nos jeunes bacheliers récompensés pour leur réussite avec mention.







Repas des aînés et distribution des colis







Le traditionnel repas des aînés s'est tenu le 27 novembre salle Simone Puget.

Cette année 57 repas ont été préparés et servis par l'équipe de Didier, du restaurant La Gouillette.

La partie musicale et dansante était assurée par Nathalie Fafet, accordéoniste, accompagnée de Jacky Bruchon et Joël Broquet.

Comme chaque année, les bénéficiaires pouvaient choisir entre le repas en salle ou le colis livré à la maison par les conseillers et les membres du CCAS. Ce sont ainsi 63 colis qui ont été distribués : 40 colis pour une personne, 19 colis pour deux personnes et 4 colis pour d'anciens habitants se trouvant aujourd'hui en EHPAD, mais que nous n'oublions pas.

Ce repas, comme la distribution des colis, constituent un moment important dans la vie du village. C'est l'occasion pour les conseillers de rencontrer et d'échanger avec les habitants, dans la convivialité et la bonne humeur.

À noter qu'à partir de cette année, chaque groupe changera de quartier de distribution, afin de rencontrer l'intégralité des bénéficiaires du village.





































Conférence musicale

Le samedi 2 décembre la municipalité avait le plaisir d'accueillir pour une manifestation inédite à l'église de Neublans, la docteur Elissa Abi Fadel, spécialiste des affections neurologiques, mais également pianiste de grand talent.

C'est sur la proposition d'un nouvel habitant du village, Anthony Tabaa, ingénieur à Solvay né au Liban, que cette soirée a pu avoir lieu. En effet, Anthony est passé en mairie afin de proposer cette idée d'une conférence musicale, mêlant un exposé-débat sur les maladies neurologiques et les bienfaits de la musique dans leurs thérapies, suivi d'un concert.

Elissa, médecin neurologue exerçant au Liban et amie d'Anthony, a donc gentiment accepté cette proposition de venir à Neublans-Abergement pour cette soirée.

Nous avons découvert une jeune personne, 26 ans, dont le talent n'a d'égal que la simplicité et la gentillesse. La conférence-débat a été suivie d'un concert mêlant les airs classiques à des morceaux de musique populaire et des chants de Noël.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié à la salle Simone Puget, où tous les spectateurs ont pu échanger avec Elissa en toute convivialité. Une très belle expérience qui demande une suite car elle a promis qu'elle reviendrait.

Rapidement, espérons-le.







Noël des enfants













Cette année la salle Simone Puget était trop petite pour accueillir le spectacle de Noël des enfants. En effet, 62 enfants accompagnés des parents et parfois des grands-parents, se sont pressés dans la salle des fêtes pour assister au spectacle intitulé «Les bi-clowns et la petite abeille», donné par la compagnie Le Chapeau Claque.

Trois associations sont venues prêter main-forte à la municipalité pour l'organisation de l'édition 2023: la commission décoration du comité de la fête du pain pour l'intérieur de la salle, l'association Vie l'Âge d'Or pour la confection des paquets cadeaux et l'association SENA pour la retraite aux flambeaux, sans oublier le très bel habillage de la porte d'entrée de la salle Simone Puget, réalisé par Eric Schaillé et les employés communaux.

Les enfants ont beaucoup ri et réagi aux messages contenus dans ce petit conte écologique et burlesque, interpellant les acteurs et les corrigeant même dans leurs propos...



Après le spectacle, le Père Noël distribua à chaque enfant un joli paquet contenant un assortiment de friandises ou un jouet pour les plus petits.

La nuit venue, une longue colonne partit en direction du bas de Neublans, lampions à la main, pour admirer les centaines de petites bougies éclairant les fontaines, les lavoirs et les bords des chemins conduisant jusqu'à l'église, où un délicieux chocolat chaud attendait les plus jeunes et un succulent vin chaud les plus âgés. Boissons préparées par Simone Puget, infatigable pilier de SENA. Un grand merci aux membres de SENA pour la parfaite organisation de cette retraite aux flambeaux, qui chaque année enchante les enfants.

C'est une grande satisfaction pour nous de constater que parents et enfants sont chaque année plus nombreux à assister à ce spectacle: cette année certains ont même dû rester debout. Nous essayons d'offrir une prestation de qualité à notre jeune public et votre présence est notre plus belle récompense.

























































Espace santé



Lors de notre réunion de Conseil, nous avons désigné Oriane COULON comme référente de l'Espace Santé sur notre Commune.

L'Espace Santé a pour Président Mr LAZZARINI Yves accompagné par Isabelle, infirmière coordinatrice et des bénévoles. Ils entretiennent des partenariats avec 44 associations afin d'entretenir leurs réseaux.

L'espace santé c'est quoi?

BULLETIN D'ADRESSON Tomostime ACTURENATION Tomostime ACTURENATION (ACTURE RESONE SANTER ACTURE) (ACTURE RESONE SANTER ACTURE) (ACTURE RESONE SANTER ACTURE) (ACTURE RESONE SANTER (ACTURE RESONE) (ACTURE

C'est un lieu:

- D'information,
- De prévention de la santé,
- D'éducation thérapeutique pour les maladies chroniques (type Alzheimer),
- D'accompagnement adapté réalisé par des professionnels de la santé, des associations, des bénévoles...
- Des actions de soutien à la parentalité

Lors de la réunion du 14 décembre, il nous a été présenté l'Espace Santé et ses actions sur le déploiement des actions envisagées au sein de la structure et sur le territoire. Le lien avec l'Espace Santé peut être fait soit :

- Directement à l'Espace Santé,
- Avec la Mairie
- Ou avec la référente (Oriane Coulon)

4 associations ont été présentées lors de cette réunion :

- Une oreille en plus : solitude, isolement. Les bénévoles se déplacent chez vous afin de permettre aux personnes isolées d'avoir un temps de discussion.
- Autrepart 39': Autisme, rencontre. Cette association permet aux aidants d'enfants atteints d'autisme ou de TED d'être écoutés, aiguillés, informés.
- France Alzheimer: Les bénévoles vous accompagnent, vous informent, vous écoutent et vous renseignent sur la maladie d'Alzheimer et apparentées. Un lieu d'accueil, d'écoute et de rencontres conviviales.
- Vie libre : Cette association vous accompagne dans vos addictions. Les bénévoles sont des personnes guéries de diverses dépendances et vous accueillent lors de repas, de sorties ou activités.

Un programme bi-annuel reprend les actions mises en place par l'Espace Santé et les différentes associations.

3 actions destinées aux séniors :

- Ecriture
- Médiation artistique
- Nutrition : Bien se nourrir pour bien vieillir. Cycle de 5 ou 6 ateliers Ces actions permettent de maintenir une cohésion entre chaque participant et se font sur plusieurs séances.

Pour tous renseignements, contacter : L'Espace Santé 23 Av. Georges Pompidou, 39100 Dole 03 84 72 46 55



Projet en faveur des amphibiens et libellules : **Ca avance!**

Après une première année d'étude (2022) sur le territoire afin de mieux connaître la biodiversité des plans d'eau du secteur, la Fédération départementale des chasseurs du Jura (FDCJ) a supervisé la restauration de plusieurs d'entre eux.

En concertation avec les communes de Neublans-Abergement et Petit-Noir, ainsi que l'Office national des forêts (ONF), 11 mares ont été restaurées et 1 a été créée. La grande majorité sont situées sur des terrains communaux (notamment en forêt de Petit-Noir), 3 ont cependant été restaurées en concertation avec des propriétaires privés (commune de Neublans-Abergement).

La densité de plans d'eau est un facteur déterminant dans la survie de ces animaux à moyen et long termes. C'est pourquoi des opérations de curage, façonnage des berges, et coupe des bois ont été réalisées. Augmenter la capacité de stockage de l'eau en hiver permet d'étendre la période au cours de laquelle la mare est en eau au printemps. Grenouilles, tritons et salamandres peuvent ainsi se reproduire plus efficacement.

Afin de consolider ce réseau de plans d'eau, une seconde phase de travaux (sur de nouvelles mares) verra le jour à l'automne 2024 grâce au dispositif Natura 2000. Les amphibiens n'ont donc pas fini de se baigner, ni les autres espèces de profiter de ces points d'eau de plus en plus précieux!

Vedettes d'un jour, ils ont été mis à l'honneur dans les classes de l'école de Petit-Noir. En effet, 2 animations ont été réalisées auprès des CE1-CE2 et des maternelles (moyens-grands). Les enfants ont pu découvrir ces drôles d'animaux, parler de la mare et « vivre » la chaîne alimentaire.

Le projet continue avec toujours pour objectif de réhabiliter les milieux naturels dégradés, améliorer la connaissance et sensibiliser aux enjeux écologiques!

À ce sujet, les résultats du suivi de la nappe d'eau en forêt de Petit-Noir laissent à penser que le réseau de fossés est bel et bien néfaste pour le peuplement forestier et les espèces herbacées. Il favorise le drainage des eaux de surface directement vers les cours d'eau principaux, limitant grandement l'infiltration dans les sols. Cette situation ne profite pas non plus aux 160 salamandres répertoriées sur site, puisqu'elles affectionnent les boisements humides. Le temps est désormais à la réflexion sur le comblement de ce réseau de fossés dans les années à venir.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Zoé DOMON ou Gautier LAURENT (zoe.domon@chasseurdujura.com | 03 84 85 19 19)





Nids de frelons asiatiques

Cette année, trois nids de frelons asiatiques ont été détruits sur le territoire communal. Devant la vitesse de propagation de l'espèce, considérée comme invasive et le danger qu'elle représente pour les populations d'abeilles domestiques, le conseil a décidé de prendre intégralement en charge les frais de destruction des nids.

Deux nids ont été détruits par l'entreprise ATN pour un montant de 300€ et le troisième par Jean-Marc Savoye, référent communal.





RAPPEL: si vous constatez l'installation d'un nid dans votre voisinage, prévenez immédiatement la mairie au 03.84.81.60.36 ou Jean-Marc Savoye au 03.84.81.64.98.

Seule la destruction des nids de frelons asiatiques est prise en charge par le budget communal.

Soirée chauve-souris

Près de 40 personnes ont assisté salle Simone Puget à cette soirée consacrée aux chauves-souris. Présentée par Anaïs Mottet, animatrice du site Natura 2000 Bresse Haute-Seille, la conférence a commencé par un exposé sur la fragilité de la nature et les menaces qui pèsent sur la biodiversité, symbolisées par la petite chauve-souris.

En effet, chaque nuit une chauve-souris engloutit 50% de son poids en insectes, dont les populations connaissent un véritable effondrement, dû en grande partie à l'utilisation massive des traitements chimiques. On devine aisément les conséquences sur les différentes espèces de chauves-souris.

Les participants se sont ensuite prêtés à un questionnaire consacré aux caractéristiques de l'espèce, où les plus brillants ont été les enfants, nombreux ce soir-là.

La balade prévue dans les rues du village, afin d'observer le vol de ces petits mammifères, a été annulée à cause du vent, soufflant trop fort.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié, qui a permis de prolonger les échanges entre tous ces passionnés de nature.





Repas annuel - S.E.N.A. (Sauvegardons l'Église de Neublans Abergement)









L'association Sauvegardons l'Eglise de Neublans-Abergement organise son repas annuel le 24 mars à midi.

Des invitations seront déposées dans votre boîte à lettres, pour réserver le nombre de places à votre convenance : choucroute préparée par Didier de la Gouillette.







S.E.N.A. Les stalles de l'église

L'association «Sauvegardons l'Eglise de Neublans-Abergement» créée en 2010 a réalisé des recherches aux archives départementales du Jura et du Doubs, depuis treize ans déjà.

Ce travail de recherches a permis le classement au titre des Monuments Historiques de l'Eglise, puis de la Grange Curiale; le 6 juillet 2023 à la suite de la demande formulée auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles par le maire Guy Savoye et son conseil municipal, les stalles ont été classées au titre des Monuments Historiques.

Vraisemblablement installées à la fin du XVIIIème siècle, le Conseil de Fabrique a financé cet embellissement du chœur.

Nous les petits enfants du village, nous nous souvenons que les jeunes filles chantaient, bien installées dans les stalles face sud, tandis que les jeunes hommes occupaient les stalles nord.

En choisissant de faire restaurer les stalles par Nadia et Stephan Cren, le maire et son conseil ont continué à leur faire confiance, parce qu'ils ont travaillé en l'Eglise de Neublans-Abergement à la restauration des quatre statues en bois polychromé dont ils ont su retrouver la peinture initiale: la Vierge à l'Enfant, Saint Sébastien, Saint André.

Ils ont redonné toute sa beauté à la Vierge Bourguignonne du XV^{ème} siècle, mais aussi au retable, avec son tableau, ses colonnes en faux marbre et les deux statues de la Vierge et de Saint André, installées dans les niches de part et d'autre du tableau, peint par Adrien Richard (1662-1748), en prenant modèle du sacrifice de Saint Etienne peint par Charles Lebrun en 1651, chapelle Saint Eloi, à la cathédrale de Paris.

Nous avons apprécié le courrier de la Direction des Affaires Culturelles de Besançon : « les stalles seront démontées, nettoyées, traitées contre les champignons et les insectes, remontées en ménageant à l'arrière un espace suffisant et en dessous un léger vide, permettant à l'air de circuler activement. »

Nous accordons toute notre confiance à Nadia et Stephan, bardés de diplômes obtenus tant en Italie, qu'à la Sorbonne Paris, qu'à l'université de Dijon.



Les travaux commenceront au début de l'année 2024 ; dès qu'ils seront terminés nous prévoirons leur inauguration en accord avec le doyen Lonjarret, affectataire et la commune, propriétaire.

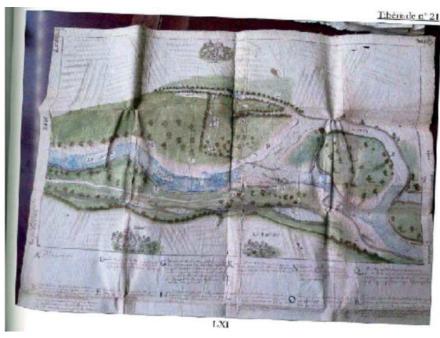
Simone Puget Secrétaire de l'Association Sena.

Conférence Neublans et les villages voisins au temps du Roi Henri IV

La conférence du Professeur P. Delsalle.

En accord avec G. Barbier Président de l'Université Ouverte de Dole, nous avons eu le plaisir d'accueillir le Professeur P. Delsalle, Maître de Conférence à l'Université de Besançon.

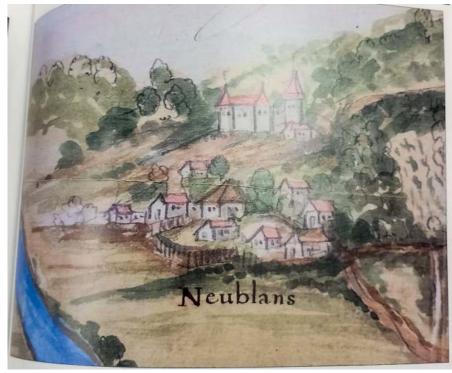
De très nombreuses personnes ont répondu à l'invitation, prouvant ainsi l'intérêt porté à l'histoire de Neublans et des villages environnants au XVII^e siècle. De plus les ouvrages rédigés et offerts par P. Delsalle sur les Tibériades du Comté de Bourgogne ont disparu très rapidement.



Des photos projetées expliquaient le contenu des Tibériades : des tableaux peints par des spécialistes des paysages de Neublans, Fretterans, Authumes, Petit -Noir.

Ainsi figuraient tout l'environnement, les églises, les châteaux, les maisons. Le cours du Doubs, dont les inondations ravageaient les berges, occupe une place importante dans la Tibériade de Neublans, dès lors qu'il fallait régler un contentieux dû à l'emplacement du bateau moulin plutôt favorable

à Neublans en fonction du courant. Les radeliers assuraient le transport des marchandises moyennant un péage, quel village en bénéficiait ? Les cinq chemins qui conduisaient à Fretterans utilisent des noms de lieu-dit encore utilisés : la Crotte, Bernac, la Lambauche, par exemple.



Les étangs en chapelet attestent de leur importance, en effet la pisciculture nourrissait les habitants à moindre coût et ce, depuis le Moyen Age jusque vers 1960...

Les clochers des églises, les tours des châteaux dominent les paysages où sont peints aussi les forêts, les champs cultivés, les enclos.

Les Habsbourg d'Espagne possédaient encore les terres de Neublans, Petit-Noir, tandis que Fretterans, Authumes appartenaient au royaume de France.

Le 6 décembre 1631, le Parlement de Dole a réuni tous les protagonistes de la Tibériade de Neublans pour signer un document censé mettre fin aux différents contentieux entre les villages : les greffiers, les arpenteurs, les "députés", les laboureurs, les habitants les plus âgés.

Pour conclure, le Professeur Delsalle a beaucoup insisté sur l'intérêt de tels documents, témoins incontestés de la vitalité de nos villages au XVII^e siècle. À noter : la Franche Comté deviendra française après le traité de Nimègue, en 1678. *Simone Puget*









Loisirs et détente

La bibliothèque, les flâneries bressanes, les jeux, les chansons, la pétanque, les activités créatives sont les branches de l'Association Loisirs et détente. Ce sont des animations gratuites assurées par des bénévoles

Renseignements: mairie 03.84.81.60.36

Colette Perron 03.84.81.60.64

Merci au Conseil Municipal pour son soutien moral et matériel.

Bibliothèque

Mercredi de 14 h à 17 h

fermeture 28 juillet réouverture le 11 septembre 2024 sauf jours fériés (fermetures affichées à la porte)

- Salle du Conseil municipal à la Mairie
- Gratuit; sans inscription
- Assurée par des bénévoles

Nous acceptons tous les dons de livres, documents, B.D.

Nous recherchons des livres écrits en gros caractères.

Merci à tous ceux qui nous déposent des livres à l'agence postale où à la mairie aux heures d'ouverture.

DES LIVRES EN LIBRE SERVICE sont à disposition dans le hall de la mairie et de l'agence postale (aux heures d'ouverture).

Les bénévoles de la bibliothèque souhaitent que de nouveaux bénévoles veuillent bien assurer la relève.

Une question? Contactez Colette Perron au 03 84 81 60 64





Chansons françaises
Selon les demandes
mercredi de 15 h 00 à 17 h 30
pour connaître les dates, prendre contact avec
Joël au 03 84 81 62 75



Printemps des poètes et chansons

Mercredi 22 mai 2024 de 15h00 à 18h00
Les poésies de notre école et vos textes préférés seront lus (ou chantés) par des bénévoles et des volontaires.

Gratuit et sans inscription
Dans une salle de la Mairie de Neublans Abergement





Les dictées du certificat d'études et du brevet des Collèges Mercredi 19 juin 2024 de 15h00 à 17h00 Salle Simone Puget Papier et stylos fournis



« Vêprées » du temps libéré (après-midi récréatifs)

Mercredi de 14h30 à 17h00 sauf jours fériés (fermetures affichées à la porte)

- Salles de la mairie
- Gratuit, sans inscription
- Animation par des bénévoles
 - ♦ Jeux : selon les désirs des participants (scrabble, Rummikub, cartes, etc...)
 - ♦ Activités créatives : vous avez des talents ? Venez les partager !
 - ♦ Bricolage de toute sorte (pliage de serviettes, recyclage de vieux livres, tricots, etc...)

Toutes les idées sont les bienvenues.





Flâneries bressanes

Départ devant l'agence postale
sauf intempéries ou canicules



• sauf jours fériés

Le mardi à 14 h

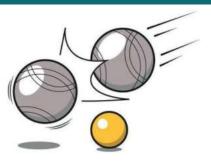
Marches:

- ♦ promenades à thème (histoire, géographie, flore etc...) se faire connaître au 03 84 81 60 64.
- distances selon les possibilités de chacun (se munir de bâtons de marche et de chaussures appropriées)





Pétanque



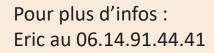




Dans le cadre de LOISIRS ET DÉTENTE, par beau temps, nous nous réunissons les samedis à 15h00.

Participation libre et ouverte à tous dans la bonne humeur.

Rendez-vous derrière la mairie.



Nous sommes en pause hivernale, rendez-vous aux beaux jours de printemps





Vie l'Âge d'Or

L'association Vie l'Age d'Or a ouvert ses portes il y a deux ans et demi avec le soutien de la Commune et de ses conseillers. Elle compte à ce jour, environ 50 bénéficiaires et 14 salariées. Son secteur d'intervention est le Canton de Tavaux dont fait partie la Plaine Jurassienne.

Cette association, à taille humaine, permet d'apporter du soutien aux familles et aux personnes éprouvant à un moment donné, un besoin dans leur quotidien et ce quel que soit leur âge.

L'association apporte du réconfort et du soutien dans les actes de vie quotidienne.

L'une de ses priorités est de rompre l'isolement social notamment dans nos campagnes. Ses maîtres mots sont : Bienveillance et Communication.

Le travail est effectué en collaboration avec les infirmiers, les médecins, le département du Jura, les services sociaux, hospitaliers, mutuelles...

Les personnels administratifs de l'association vous aident au montage de dossier de prise en charge à votre domicile et sont à l'écoute de toute demande personnalisée des personnes aidées ou de leurs aidants afin d'y apporter une réponse concrète.

Trimestriellement, l'association en partenariat avec la commune, organise des activités afin de partager des moments conviviaux en compagnie des enfants et des bénéficiaires.

Pour tous renseignements, nous contacter au 07.83.37.68.92 ou associationvao@gmail.com

9 rue des Ecoles à Neublans-Abergement

Horaires d'ouverture du bureau : lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00



Forme Et Bien Être



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h00 à 9h00							
9h00 à 10h00	RENFORCEMENT MUSCULAIRE		RENFORCEMENT MUSCULAIRE		RENFORCEMENT MUSCULAIRE		
10h00 à 11h00							
11h00 à 12h00							
12h00 à 13h00						10	
13h00 à 14h00							
14h00 à 15h00							
15h00 à 16h00							
16h00 à 17h00							
17h00 à 18h00							
18h00 à 19h00	CARDIO ENDURANCE TRAINING		FORCE MUSCULATION	CROSSFIT			
18h30 à 19h30		BOXING TRAINING			TABATA HIT		
19h00 à 20h00	RENFORCEMENT MUSCULAIRE		RENFORCEMENT MUSCULAIRE				
20h00 à 21h00							

Sport = Santé

« Il faut faire du sport, c'est bon pour la santé! » : oui, on l'entend toute l'année, on le sait, et pourtant il est souvent difficile de se lancer! L'activité sportive est un précieux allié du bien-être, quel que soit l'âge et le sexe.

L'association **Forme Et Bien Être** dédie son activité dans une salle conçue pour la pratique de la musculation pour les "mordus" ou simplement pour un renforcement musculaire d'entretien.

Les appareils installés dans cette salle contribuent au développement de tous les muscles du corps.

Nous vous accueillons tous les jours, soit en accès libre, soit en cours collectifs.

Dans une ambiance conviviale et motivante, **Forme Et Bien Être** est l'endroit idéal pour se sentir bien dans son corps et dans sa tête.

Si vous vous sentez prêts à enfiler vos chaussures de sport, nous vous invitons à nous rejoindre.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à composer le 07.49.42.39.90

Amicale du Guilleron

L'année 2023 n' a malheureusement pas été très favorable à l'amicale. Elle a été marquée par la disparition de plusieurs de ses membres actifs, Maurice MEUNIER et André PERRON qui avaient participé à la vie de l'association pendant de longues années et à qui nous rendons hommage.

Avec les aléas climatiques, nous avons pu constater la baisse du niveau de l'eau et la prolifération d'herbes que nous avons du mal à éliminer afin de pouvoir pêcher correctement.

De plus, la tempête de juillet a fait beaucoup de dégâts, défigurant ainsi notre magnifique plan d' eau. Le gros saule qui a abrité tant de fois la buvette du concours n' a pas résisté.

Alexis M., Jacques M., Henry C., Yves C. Eric S. et Martial D., à l'aide de treuils et de tronçonneuses, ont extrait de l'eau les arbres tombés, rendant ainsi les abords de l'eau plus praticables.

D'autre part, nous avons encore cette année constaté les incivilités de certains qui ont fait rouler dans la Morte d'énormes bottes de foin.

L'empoissonnement habituel de fin d'année n'a pas pu avoir lieu, suite à la mortalité de certaines espèces due au réchauffement de l'eau dans plusieurs étangs de la région.

Néanmoins, de belles prises ont été réalisées en cours d'année, montrant que le repeuplement naturel s'effectue correctement.

Malheureusement, le nombre d'adhérents ne cesse de diminuer. Nous essaierons de trouver une idée, une solution, pour promouvoir la pêche au cours de notre assemblée générale.

Toute l'équipe de l' Amicale vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

Le président, Martial DELCEY

Souvenir Français

L'association "le souvenir Français" (entretien et fleurissement des tombes des soldats) compte 29 membres au village (Neublans-Abergement)

En 2021, les tombes du "carré militaire" ont été nettoyées et les graviers changés.

En 2022 des pots de fleurs ont été déposés sur les tombes.

En 2023 des drapeaux ont été plantés pour le 11 novembre.

La tombe du sergent TRIBET a été nettoyée par les employés municipaux.

Une cotisation de 10 euros permet au comité de Chaussin d'entretenir et fleurir les tombes des soldats des cimetières de nos dix-sept communes.

Une boîte mise en place au cimetière à la Toussaint permet aux visiteurs d'effectuer un don.

Cette année l'assemblée générale du comité du canton de Chaussin a eu lieu à Neublans le 4 mars.

Une centaine d'adhérents a participé et 10 ont été récompensés (diplômes et médailles) **Pour rappel :**

les dates des cérémonies d'hommage national sont les 8 Mai et 11 Novembre

Cérémonies pour TOUS LES MORTS POUR LA FRANCE

Nous participons avec le drapeau des Anciens Combattants du village.

De plus le 14 juillet à Mont Sous Vaudrey nous participons à la cérémonie en l' honneur de Jules GRÉVY jurassien et ancien président de la république de 1879 à 1887.

De plus avec notre drapeau et en relation avec les anciens combattants nous participons à diverses cérémonies d' hommage, 19 mars, déportés, 5 décembre et aux enterrements des anciens combattants du canton.

Le délégué de commune et porte drapeau Gérard COURCENET













Conversation Neublansienne

Berthe: Bînv'là la fin d'sason; y'oeun'annèe que seûpas boune pou les vieux! Y'o fâ trop chaud! C'min in dix-nieu cent qurante-so (1947).

Jeanne : T'as bîn dit. Y'a c'mensè û printemps. Et pis pou eun' fouès qu'j'avo de bales fraises, les faisans les înt gouttées d'avant mouè. Els étot d'dans de jeûne!

Berthe: A peuh les fafieules (haricots) aient eû un mô d'chin de trezi (germer). J'les o s'mès trouâs fouès.

Jeanne : Mo atout. Y'o fayu y mettre la dôse d'antilimaces. Heureusement qu'y a plu un peu après.

Berthe: Els zont bien r'partis. Els zont beillé d'bâles fieures.

Jeanne : Ariè les chevreuils sint passés. Els zétint trois : deux gros a peuh on p'tiot. Els zînt tondu tout d'sus. Els aimont bîn les fieures de fafieules. A peuh y'or' plu et pis o r'poussés. Les fafieules etôt bons mi ô (août).



Berthe : Y'o pas eu de c'rises ! Tant pis. Y m'en reste oncou de 2020. Attends –don ! J'vas qu'ri un bocô au soulo.

Jeanne: Beille min pas trop. J'vas tout y bouare!...ils sint bin bounes!

Berthe: T'ais eu des culs d'poulot?

Jeanne : Penses-tu ! Pourtant j'y avos mis des s'mences certifiées. Y'a fait trop chaud arié ! A peuh j'on pas rôté l'harbe.

Berthe: J'en ai eu des seaux! Y'éto des s'mis de ma sélection d'l'année d'avant! J'o jamais vu des rattes si grosses!

Jeanne : T'ai eu bîn d'la chance. Les faisans aient attaquè les tomates. Els les zont presque toutes piquèes.

Berthe: Pis els zont migé les framboises a tout. Les chaissous aient d'l'chance qu'on leur nourri yeu gibier.

Jeanne: T'vois j'crais bîn qu'on va nourri les sauvagines. Le r'nad étot su l'tas de f'mé sabadi darè (samedi dernier). Pas b'soin d'un gros trou pou qu'el passe. El étot

beau! Bin nourri dins nos volailles.

Berthe : Y'o sûr ! El aime mieux les cainots a peuh les poulôts qu'les mulôts !

Jeanne: Voite! Pas b'soin d'allè û zoo! V'ty a (voilà) qu'on seû dîn le zoo!... t'es oncou d'la c'rise? Ils zont on goût de r'venezy!...



Gâteau velours de la Josette

Ingrédients:

- 6 gros œufs de ferme
- 250 g de sucre en poudre
- 150 g de farine de blé ou d'épeautre
- 50 g de fécule de pomme de terre





- ♦ Préchauffer le four à 180° C,
- ♦ Battre les blancs en neige très ferme et réserver,
- Battre les jaunes d'œufs avec le sucre pour obtenir un mélange blanc et crémeux,
- ♦ Ajouter la farine et la fécule par petites quantités en mélangeant bien,
- ♦ Option : ajouter un arôme : vanille, fleur d'oranger ...,
- ♦ Puis ajouter les blancs en neige en mélangeant délicatement avec une cuillère en bois,
- ♦ Verser le mélange dans un moule à manqué graissé,
- ♦ Enfourner environ 45mn,
- ♦ Laisser refroidir avant de déguster.



Ce gâteau accompagne merveilleusement une mousse au chocolat, un chocolat chaud, un bon café ...

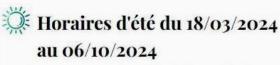
Merci Josette B



Horaires déchèterie Chaussin 2024

Déchèterie de Chaussin

Zone industrielle 03 84 82 56 19



Lundi	08h30 - 11h45 FERMÉ
Mardi	08h30 - 11h45 13h30 - 17h30
Mercredi	08h30 - 11h45 13h30 - 17h30
Jeudi	08h30 - 11h45 13h30 - 17h30
Vendredi	08h30 - 11h45 13h30 - 17h30
Samedi	08h30 - 11h45 13h30 - 17h30

🗱 Horaires d'hiver du 09/10/23 au 17/03/24 et du 07/10/24 au 31/12/24

Lundi	09h00 - 11h45 FERMÉ
Mardi	FERMÉ 14h00 - 16h45
Mercredi	09h00 - 11h45 FERMÉ
Jeudi	FERMÉ 14h00 - 16h45
Vendredi	09h00 - 11h45 14h00 - 16h45
Samedi	09h00 - 11h45 14h00 - 16h45

🗹 Déchets autorisés

- Carton, Papier, Verre, Ferraille
- Textiles
- Plâtre
- ☑ DEEE (télé, ordinateur, électroménager..) ☑ Huile alimentaire
- Végétaux
- Huile minérale (vidange moteur)
- Piles / Accumulateur
- Diluants, détergents, détachant
- Batteries automobiles
- Lampes à décharge et à LED

- DEA (déchets d'ameublement)
- Pneus voiture de tourisme et moto
- ☑ Néons/ampoules
- Déchets verts
- Bois
- Gravats
- Huiles végétales (friture)
- Graisses et hydrocarbures souillés
- Produits chimique hors ECODDS

- ✓ Tout venant / Classe II
- Polystyrène blanc
- Film plastique transparent
- Plastique durs et souple
- Aérosols
- Filtres huile/gasoil
- Produits traitement du bois
- Produits traitement métaux
- Les radiographies
- Pneumatiques (type VL)
- Des bases (soude, ammoniaque...) Produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides, engrais...) Peintures, vernis, colle, solvants, acides, bases

Déchets refusés

- Déchets non refroidis (cendres...)
- Déchets secteur agro-alimentaire
- Plastiques agricoles
- Produits phytosanitaires
- 🗵 Les boue et matières de vidange
- Déchets anatomiques/hospitaliers
- Les médicaments (rapporter en pharmacie)
- Déchets radioactifs (contacter le SDIS)
- Carcasse ou épave automobiles (en tout ou partie)
- Les invendus des marchés (fruits et légumes)

- Pneumatiques professionnels
- Bouteilles de gaz (à rapporter au vendeur)
- Extincteurs (à rapporter au vendeur)
- Moteurs thermique non vidangés
- Cuves non vidangés
- Déchets composés d'amiante liée
- Déchets composés d'amiante non liée
- Déchets provenant du secteur agro-alimentaire
- Déchets de soins infectieux ou non
- Déchets industriels et résidus de fabrication industrielle
- Produits phytosanitaires utilisés en agricultures, horticulture et pépinière
- Déchets à caractère explosif (contacter SDIS, Gendarmerie ou Police Nationale)
- Déchets diffus spécifiques ou dangereux non mentionnés dans l'article 2.5.1 (à rapporter au vendeur)

Brûlage des déchets

Le brûlage des déchets verts produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises est interdit

Les déchets verts des particuliers, des entreprises et des collectivités sont à valoriser

La gestion durable des déchets pour prévenir des risques est un objectif auquel concourt l'arrêté du 17 juillet 2017 :

L'incinération des végétaux est émetrice de particules fines et de dioxyde d'azote. Il est obligatoire de les apporter en déchetterie.

La sécurité

Mai maitrise et dans des conditions mal adaptées, tout feu présente un risque de propagation.

Les déchetteries du département traitent la quasi-totalité des déchets verts produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises. Elles couvrent l'ensemble des communes du département Gestion des déchets

La classification suivant la provenance des déchets verts est un facteur déterminant les possibilités de brûlage.

Les déchets verts produits par les commerces, administrations et industries :



(ou déchets numicipaux). Il est

interdit de les brûler.

déchets ménagers ou assimilés

activités agricoles et les tailles d'arbres dans la catégorie des déchets brûlage peut être autorisé ou de haies sur les parcelles les remanents forestiers ne sont pas classés ménagers et assimilés. Leur bien que le broyage soit forestieres : egricoles, préférable

interdit, sauf dérogation, l'incinération des déchets ménagers L'article 84 du reglement sanitaire départemental (RSD) Les contrevenants encourent une amende de 3ème catégorie et assimilés, catégorie qui inclut les déchets verts.

Des derogations sont néanmoins prévues dans l'arrête préfectoral

brûlage pour lutter contre les plantes invasives ou au titre de la Les feux traditionnels festifs (Saint Jean, «Fayes», etc.) sont admis; le prophylaxie peut être autorise.

Les références juridiques

Reglement sanitaire départemental article 84 triêté réglementant l'emploi du seu dans le département du

articles 3 et 4

Les possibilités de brûlage des déchets verts des activités agricoles et forestières sont encadrées

Le brûlage des résidus de culture

de respecter certaines règles dont celle de ne pas incinérer les résidus de Les exploitants agricoles, benéficiaires des aides de la PAC, out l'obligation cultures. Les sanctions en cas d'infraction : Une réduction de 3% des aides PAC.



Le brûlage de ces éléments est strictement interdit. Sont concernés, entre bâches... La société ADIVALOR liste l'ensemble des filières de traitement des autres : les ficelles, les filets, les palettes, les emballages de toute nature, pneus déchets agricoles à l'exclusion des déchets verts dans le département Le brûlage des déchets

Le brûlage des tailles d'arbres

Le brûlage des tailles d'arbres ou de haies sur les parcelles agricoles ainsi que des rémanents forestiers peut être autorisé sous certaines conditions.

Le réchauffement des parcelles

Les dispositifs de réchauffement des parcelles en cas de gel tardif exceptionnel out autorisés dans le respect des prescriptions du réglement sanitaire départemental (article 84).

Dans le cadre des

Maintien de la biodiversité et agriculture



pénéficient des aides PAC sont tenus de veiller au Les parcelles agricoles s'inscrivent parfois dans des maintien de la qualité de ces espaces

Quand il s'agit d'habitats d'espèces protégées, la espèces dans les sites Natura 2000, les aides destruction on Paltération constitue débit. En cas de destruction ou dété octroy

8

Les références juridiques Code rural et de la pêche maritime

Code de l'environnement : article D 615-47

articles L541-1, L 541-4-1

Arrêté réglementant l'emploi du feu dans le département du Jura articles 9 et 13articles 9 et 13

Le brûlage des végétaux à proximité des forêts est réglementé

À moins de 200 mètres d'un espace boisé, si je suis :

Un exploitant forestier ou agricole, propriétaire ou locataire

Du 1" octobre au 14 fevrier

Le brûlage est autorisé en incendie ou au titre de la prophylaxie ou prevention du risque dans le cadre de mon activité agricole ou forestière.

une dérogation en justifiant de Il est interdit d'incinerer les l'ai la possibilité de solliciter la nécessité et de l'urgence du vegetaux issus de mon activité brulage a realiser.



Responsable d'un camp d'activités en forêt

Il est autorisé de réaliser des feux pour préparer la nountiture avec l'accord du propriétaire et en informant la commune

Un randonneur, un promeneur

En dehors des espaces aménagés et équipés de foyers bâtis autorisés par le Préfet, il est interdit de faire du feu sous peine d'une contravention de 4ème classe (jusqu'à 750 €).

Quand le brûlage est autorise, le respect des conditions de réalisation figurant dans l'arrêté permet de prévenir le risque de propagation.

L'auteur du feu est responsable de tous les dommages qu'il pourrait causer aux tiers.

articles L131-1 à L131-9 Les références juridiques

Arrêté réglementant l'emploi du feu dans le département du Jura : articles 8, 9 et 11

Annuaire

A.C.C.A.	Adrien MARTIN (Président)	06 67 78 41 27	Chasse sur le territoire de la commune
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Stéphanie BRESSAND (Agent d'accueil)	03 84 81 67 33	du lundi au vendredi de 14h à 17h
AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS	Didier PRINCE (Président)	06 59 79 22 07	
AMICALE DU GUILLERON	Martial DELCEY (Président)	03 84 81 61 22	cartes de pêche annuelles et d'invités
APE	Nicolas TOUSSAINT (Président)	06 26 02 85 67	Association Parents d'Élèves
COMITÉ DE LA FÊTE	Isabelle METTETAL (Présidente)	03 84 71 02 24	Fête du pain
FESTIVITÉS ET RÉVEILLONS	Marc CRESPO	03 84 81 68 82	organisation réveillon
FORME ET BIEN ÊTRE	Cyril LEPEUT (président) 06.72.68.44.38		remise en forme fitness-musculation
	Guy SAVOYE (Président)	03 84 81 61 33	Voyages - Théâtre
LOISIRS ET DÉTENTE	Colette PERRON	03 84 81 60 64	Flâneries bressanes Bibliothèque Atelier théâtre Après-midis récréatifs
VIE L'AGE D'OR	Oriane COULON	07 83 37 68 92 associationvao@gmail.com	Services à la personne
PAROISSE SIMON PIERRE DES RIVIÈRES	M. LE CURÉ Albert LONJARRET (jusqu'en septembre 2024)	03 84 81 80 84	Catéchisme - Baptêmes Obsèques - Mariages Messes
SONNEUR DU GLAS	Jacques MARTIN	06 67 74 31 35	
CORRESPONDANTE PAROISSIALE	Colette PERRON	03 84 81 60 64 (en cas d'absence, laissez vos coordonnées sur le répondeur)	à la demande de la famille
MAIRIE	Sonia LOPEZ (Secrétaire)	03 84 81 60 36	Ouverte au public Lundi de 13h à 17h00 Jeudi de 8h à 13h
S.É.N.A.	Amaury DE BROISSIA (Président) Simone PUGET	09 53 28 93 42 03 84 81 60 66	Sauvegarde de l'église de Neublans- Abergement

Un grand merci à Christel, Isabelle, Josette et Yves pour l'énorme travail de préparation de ce bulletin.









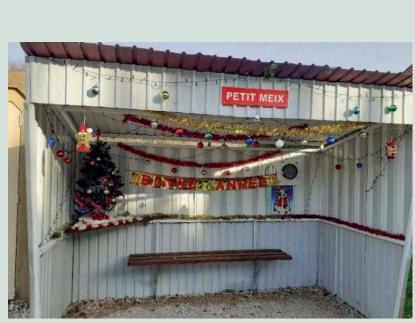






Bravo et merci aux employés communaux, avec l'aide précieuse d'Eric Schaillé, pour toutes les décorations du village ainsi qu'à Gilbert Cusey pour les décorations de l'arrêt de bus du Meix.





(g) Impression : Imprimerie Guinard - Pierre-de-Bresse